



Compte- rendu du Comité Directeur du 21 mai 2012

Étaient présents : Catherine GUY, Laurent MOLEZ représentant Pascal DUPONT, Marc ROUZEAU représentant Claude MARTIN, Raymonde SECHET, Gilbert GAULTIER

Excusés : Emmanuel COUET, Jacky EVEN, Christian LE BART

Ordre du jour :

1. Présentation d'un nouveau membre représentant l'INSA
2. Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 23 avril 2012
3. Journée Espace-débat 2013 : choix de la date et du thème
4. Validation des membres du Conseil d'Orientation
5. Point sur le cours public 2012/2013
6. Point sur le site web
7. Réflexion sur la formation initiale et continue
8. Présentation de l'expertise réalisée par l'IAUR (Projet urbain du Blosne)

Relevé des éléments de débat et des décisions

1. Présentation des nouveaux membres :

La Présidente de l'IAUR souhaite la bienvenue à Laurent Molez représentant Pascal Dupont (INSA) au sein du Comité Directeur de l'IAUR. Laurent Molez est maître de conférences à l'INSA et fait partie du Laboratoire Génie civil et génie mécanique.

2. Validation du compte-rendu de la réunion du 23 avril 2012.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Journée Espace-débat 2013 :

Catherine Guy propose de travailler sur le thème « **Construire en hauteur** » qui serait le thème le plus fédérateur par rapport aux différents Masters engagés.

La date proposée est le **vendredi 1^{er} février 2013**.

Une commission composée de 2 étudiants par Master sera mise en place à la rentrée. La première réunion de cette commission est fixée au **10 octobre 2012** à 16h.

Localisation de cette journée Espace-Débat : doit-elle se faire dans un lieu universitaire ou non ?

Il est proposé que cette journée se tienne successivement dans un des 4 établissements membres. Il est proposé de commencer par **Rennes 2 dans la salle du Tambour**.

4. Validation des membres du Conseil d'Orientation :

La première réunion de mise en place du Conseil d'Orientation s'est très bien déroulée avec 23 présents et une diversité géographique (Côtes d'Armor). A ce jour, nous comptons quarante membres au Conseil d'Orientation (liste ci-jointe).

Marc Rouzeau fait remarquer l'absence des Conseils Généraux. Ceux-ci ont été invités mais n'ont pas répondu à l'invitation, tout comme le CAUE 22 et l'ARIC. Marc Rouzeau et Gilbert Gaultier se chargent de trouver un contact dans ces différents organismes.

Lors de la prochaine réunion du Conseil d'Orientation aura lieu l'élection du Président(e) qui sera chargé de faire l'interface avec le Comité Directeur et l'équipe de direction de l'IAUR.

5. Point sur le cours public 2012/2013 à Rennes 2 :

L'Université Rennes 2 met en place à la rentrée prochaine un cours public co-organisé par l'IAUR et l'UMR ESO sur « **La Ville Demain : villes et défis urbains dans le monde au XXI^e siècle** ». Ce sera un ensemble de 7 conférences qui auront lieu tous les premiers lundi du mois à 18h15 au Tambour. Il débutera le 8 octobre 2012 pour finir le 2 avril 2013.

A la fin de l'année 2013, le centre d'excellence Jean Monnet co-organisera avec Rennes Métropole et l'IAUR le mois de l'urbain intitulé « Construire les villes durables en Europe ». Cette manifestation se déroulera aux Champs Libres avec un programme diversifié (conférences, rencontres, projections...).

Pour information, les Masters AUDIT et ESO exposent au Centre d'Information sur l'Urbanisme de Rennes. L'exposition s'intitule « Regards pluriels sur les espaces publics » et est visible jusqu'au début du mois de juin.

6. Point sur le site web :

Le site web a été mis à jour et en ligne. Il reste à renseigner l'onglet Formation pour l'INSA et l'école d'Archi. Tous les comptes-rendus sont consultables en ligne dès leur approbation.

Catherine Guy soumet le problème que le site l'IAUR est intégré à une rubrique « Plateformes de Recherche » et non « Instituts », ce qui peut porter à confusion et rendre difficile la recherche pour les personnes qui ne connaissent pas le site, ni le sigle « IAUR ».

Sur les pages de l'IAUR, des liens ont été mis vers les sites des établissements. Il serait intéressant que les sites des établissements mettent un lien vers l'IAUR. Un contact doit être pris par la direction de l'IAUR avec les chargés en communication des établissements.

Les comptes-rendus des réunions de Comité Directeur seront adressés aux responsables des 4 établissements.

7. Réflexion sur la formation initiale et continue :

Formation initiale :

Pour l'Ecole d'Architecture, l'IEP et Rennes 2, il n'y a pas d'urgence car les maquettes viennent juste d'être validées et sont valables 5 ans. En revanche, l'INSA doit renouveler sa maquette dans 2 ans. Le cadre de cette préparation est propice à anticiper de nouvelles collaborations avec les établissements. Le Comité Directeur propose de reprendre cette question le moment venu dans la Commission Formation après une découverte approfondie des maquettes de chaque établissement.

Aujourd'hui, il existe un double cursus INSA/ENSAB qui a été amélioré avec un cursus commun sur 3 ans.

Un double cursus Master MOUI / ENSAB fonctionne depuis trois ans à partir de la quatrième année de l'école d'Architecture. Il permet aux étudiants de l'ENSAB d'avoir une double diplomation (convention UR2, UR1, ENSAB, IEP, avec convention spécifique pour le double cursus UR2-ENSAB).

Concernant l'IEP, le Master MOUI fait partie de l'offre de formation en cinquième année. Une collaboration existe entre le Master expertise de l'IEP et le Master MOUI (voyage d'étude et cours de finances locales commun) (Convention UR2, UR1, ENSAB, IEP).

Un constat : les étudiants ne souhaitent pas nécessairement effectuer toutes leurs études dans la même ville et ils regardent de plus en plus les évaluations de l'AERES pour choisir leur formation. D'où l'importance des voyages d'étude, espaces-débats, cours publics... qui augmentent l'attractivité des formations.

Formation continue :

Premier constat :

Le CREPA a un cycle de formation continue en direction des architectes, BTP... et autour notamment de la « Construction Durable ».

La Fédération des SEM avait demandé à l'ancienne Association Institut d'Urbanisme de Rennes de proposer des cycles de formation sur l'aménagement urbain, le droit en urbanisme...sur le grand ouest.

Il y a une demande locale des élus comme au Pays de Rennes car le renouvellement des élus tous les 6 ans rend leur mise à niveau difficile pour les municipalités, notamment sur les questions d'habitat, d'aménagement et d'urbanisme opérationnel.

Orientation :

Il faut proposer de nouvelles formations de manière limitée en fonction des attentes à recenser et le plus souvent de manière collaborative, sans mettre en difficulté les formations existantes (ex CREPA ou ARIC notamment). Cette dynamique pourra s'effectuer avec le service de formation continue de Rennes 2.

8. Discussion sur l'expertise réalisée par l'IAUR :

Présentation de la mission de concertation au Blosne

L'IAUR assure une mission d'organisation de la concertation autour du projet urbain du quartier du Blosne à Rennes. Ce projet a été confié à une équipe d'Urbanistes et de paysagistes (Equipe d'Urbanismes et de paysagistes : équipes Grumbach-Désormeaux, en collaboration avec l'AUDIAR. Un contrat a été passé avec la Ville de Rennes pour 4 ans (2011-2015). La mission de l'Institut est d'organiser la concertation avec les habitants et les acteurs du quartier pour établir des propositions pour le projet urbain dans un cadre d'information permanente sur le projet, mais également d'assurer une interface cohérente entre les propositions de la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'Œuvre et la maîtrise d'usage. C'est un projet innovant dans la manière de fabriquer un projet de cette envergure :

- construction de 2000 logements supplémentaires sur le quartier,
- révision des circulations et des stationnements à l'échelle du quartier,
- ajouts de nouvelles fonctionnalités : équipements, entreprises...
- intégration des espaces naturels dans un parc en réseau reliant le nord-est du quartier au sud-ouest.

Diverses actions sont mises en places actions tout au long de l'année :

- Permanences de l'atelier urbain : informations et discussions permanentes à partir d'accueil de la population, intervention dans les écoles, les équipements, accueil de groupes extérieurs...
- Voyage d'étude à population mixte : habitants, architectes, élus, étudiants, bailleurs sociaux...
- Atelier de créativité avec des habitants, des architectes, paysagistes, bureaux d'études pour faire des propositions pour le projet urbain
- organiser des ballades urbaines, expositions...
- groupe de travail sur l'histoire du quartier avec production d'un ouvrage

Rappel du calendrier des réunions du Comité Directeur :

- **Lundi 2 juillet à 14h : réflexion sur les actions pour la recherche**
- **Lundi 24 septembre à 14h : approbation du programme d'actions et du budget**